

DEMANDE DE COMMUNICATION PAR DÉROGATION
DE DOCUMENTS D'ARCHIVES PUBLIQUES
NON LIBREMENT COMMUNICABLES

(Code du patrimoine, articles L. 213-1 à L. 213-5)

IDENTIFICATION DU SERVICE D'ARCHIVES : Archives départementales du Rhône

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Monsieur Madame Mademoiselle

NOM :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse postale permanente :

temporaire (avec date limite) :

Adresse électronique :

Titres universitaires :

Profession :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA RECHERCHE

SUJET (intitulé précis : thème, limites géographiques et chronologiques)

NATURE DE LA RECHERCHE

Recherche administrative : établissements de droits

Recherche historique personnelle (hors recherche généalogique)

Recherche généalogique : Personnelle Professionnelle

Recherche scientifique : Livre Article Enquête collective
 Travail universitaire Autre (préciser)

Directeur de recherche (facultatif ; joindre éventuellement une attestation) :

Établissement de rattachement (université, centre de recherche) :

IDENTIFICATION DES DOCUMENTS DEMANDÉS PAR DÉROGATION
SERVICE D'ARCHIVES CONSERVANT LES DOCUMENTS : ARCHIVES DU RHÔNE
NOM DU DEMANDEUR : _____

Feuillet intercalaire n° _____

COTE DU VERSEMENT :

Service d'origine :

(Remplir un feuillet intercalaire distinct par versement ou par service versant).

Cote(s) :

Analyse (recopier l'analyse de l'instrument de recherche disponible) :

Dates extrêmes :

Avis des Archives :

Sans objet (article déjà communicable)
 Accord Refus

Avis de l'autorité dont émanent les documents :

Accord Refus (à motiver séparément)

Cote(s) :

Analyse (recopier l'analyse de l'instrument de recherche disponible) :

Dates extrêmes :

Avis des Archives :

Sans objet (article déjà communicable)
 Accord Refus

Avis de l'autorité dont émanent les documents :

Accord Refus (à motiver séparément)

Cote(s) :

Analyse (recopier l'analyse de l'instrument de recherche disponible) :

Dates extrêmes :

Avis des Archives :

Sans objet (article déjà communicable)
 Accord Refus

Avis de l'autorité dont émanent les documents :

Accord Refus (à motiver séparément)

Date, signature et cachet du service d'archives

Date, signature et cachet de l'autorité dont émanent les documents

MOTIVATIONS DU DEMANDEUR

(motivations de la demande, de la relation des documents sollicités avec le sujet de recherche, mentions des dérogations déjà obtenues pour des documents analogues conservés par le même service d'archives ou par un autre service, les projets de publication, etc.)

DEMANDE DE REPRODUCTION des documents (valable en cas d'accord pour la consultation)

oui non

ENGAGEMENT DE RÉSERVE.

Je soussigné(e) :

m'engage formellement à veiller à ce que l'usage que je pourrai faire des informations contenues dans les documents que je vais consulter par dérogation ne porte pas atteinte à des droits ou des intérêts protégés par la loi, notamment à la sûreté de l'État, à l'ordre public, à la sécurité des personnes et à leur vie privée.

Date et signature :

Nombre de feuillets intercalaires joints à la présente demande :

Cette demande sera envoyée par le service d'archives qui conserve les documents au ministre de la culture (direction générale des patrimoines, Archives de France), à qui il appartient de statuer sur la demande. La décision sera adressée directement au demandeur, à l'adresse figurant sur la 1^{re} page du formulaire.